
Les institutions franco-américaines: pertes et progrès

Claire Quintal, directrice
Institut français
Collège de l'Assomption

Quelles furent les institutions franco-américaines d'hier? Sont-elles les mêmes aujourd'hui? Pourquoi furent-elles fondées? Quelle fut leur évolution depuis cent ans?

Les principales institutions franco-américaines furent et sont toujours la paroisse, l'école, les sociétés de secours mutuel, les journaux, ainsi qu'un petit nombre d'associations culturelles sur le plan régional et de nombreuses organisations politiques et sociales, aussi bien que religieuses et culturelles, sur le plan local. Examinons de plus près ces institutions afin de tenter une évaluation du degré d'acculturation de chacune d'entre elles, en étudiant leur transformation depuis une centaine d'années.

Les départs massifs du Québec au siècle dernier conduisirent les dirigeants, tant laïques qu'ecclésiastiques, à vouloir contrecarrer en quelque sorte les pertes énormes de population par le maintien de ces immigrants dans le giron d'une Église francophone. Les institutions franco-américaines sont donc le résultat de la conviction que l'idéologie de la survivance, telle qu'elle était énoncée et pratiquée au Québec, puis adaptée aux besoins de la Nouvelle-Angleterre, était vouée à l'échec sans la mise en place d'une forme d'encadrement des immigrants.

LA PAROISSE

Cet encadrement devait commencer par le maintien de la foi. Or, la fidélité à la religion catholique ne pouvait être assurée, dans un pays largement protestant, que par la création de paroisses catholiques. Mais il existait déjà des paroisses catholiques en Nouvelle-Angleterre. Quoi de plus simple alors que d'associer les arrivants à un réseau catholique qui prenait de plus en plus d'importance aux États-Unis. Toutefois, étant donné la différence de langue maternelle, les Canadiens français risquaient ainsi soit de rester catholiques, mais de parler anglais, soit de perdre leur religion en s'abstenant de fréquenter une église où ils ne comprenaient d'ailleurs pas grand-chose.

Aussitôt que l'épiscopat québécois se rendit compte de l'enjeu – grâce en grande partie à l'appel lancé en 1869 dans *Le Protecteur canadien* par Mgr Louis-Joseph de Goësbriand, évêque de Burlington au Vermont –, les prêtres du Québec répondirent de façon généreuse à leurs évêques en venant en grand nombre en Nouvelle-Angleterre. Mgr de Goësbriand, lui-même francophone d'origine bretonne, avait écrit : « Si l'on ne vole au secours de ces émigrés, même à l'ombre de la croix ils vont perdre la foi et déshonorer leur nation [...]. Les Canadiens ont besoin de missionnaires de leur nation, ils ont besoin d'églises séparées'. » Il s'agissait d'*encadrer* les immigrés le plus vite possible dans des paroisses desservies par des curés, canadiens-français comme eux, ou de risquer de les perdre à jamais dans la masse anglophone et protestante.

Il en résulta la fondation de paroisses dites « nationales », c'est-à-dire basées sur la « nationalité » des paroissiens, plutôt que « territoriales », c'est-à-dire formées selon tel ou tel quartier d'une ville. Cela eut parfois comme conséquence, dans plusieurs villes ouvrières de la Nouvelle-Angleterre, que deux églises catholiques soient situées à deux pas l'une de l'autre, chacune appartenant à un groupe ethnique différent : l'église franco-américaine à un coin de rue, l'église irlandaise ou polonaise à l'autre, à côté ou, de façon symbolique, l'une derrière l'autre. Signe des temps, et surtout de la pénurie de prêtres, l'abbé Brian Cormier, de souche acadienne, est aujourd'hui curé des deux églises qui se trouvent côte à côte dans la petite ville de Spencer,

au Massachusetts: l'une est une fondation franco-américaine, l'autre a été payée par les deniers des Irlandais.

Cette compartimentation de la population – à l'église, à l'école, dans les mouvements associatifs – contribua beaucoup d'ailleurs à créer la mosaïque qui caractérise, même de nos jours, la société américaine. Chaque arrivée massive d'un nouveau groupe conduisait à la création d'institutions qui lui étaient propres afin de maintenir les liens d'appartenance à la culture mère.

On peut déclarer, sans grande crainte de se tromper, que la paroisse franco-américaine, grâce aux « curés bâtisseurs », fut le grand pilier de la survivance active chez les Franco-Américains. C'est d'abord l'église paroissiale qu'on érigea afin que les gens ne se sentent pas trop dépaysés. Ringuet en parle dans *Trente arpents*: « Et vraiment Moïse retrouvait là en plus grand, en plus neuf, en plus cossu – comme il convient aux États – l'atmosphère de sa vieille église de Saint-Jacques². » Les curés non seulement construisirent des églises, mais établirent tout un réseau d'institutions paroissiales pour « protéger » leurs paroissiens contre le virus de l'américanisation. Prenons comme exemple de ces « missionnaires » en terre états-unienne deux figures de prêtres-curés qui allaient se trouver dans deux camps opposés pendant la lutte sentinelliste.

La paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Central Falls, la plus ancienne paroisse franco-américaine, à quelques jours près, de tout le Rhode Island, eut pour fondateur Charles Dauray. Ce dernier était né à Sainte-Marie-de-Monnoir et il enseigna au collège classique du même nom avant de s'établir dans le Rhode Island. Dans la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket, où il allait « régner » en seigneur bienveillant de 1873 à 1931, Charles Dauray visa haut et loin. Il fonda, dans cette ville de Woonsocket, un réseau d'écoles primaires et secondaires pour filles et garçons. Ces écoles, dont certaines devinrent aussi des pensionnats – l'académie Sainte-Clare pour filles et le Mont Saint-Charles pour garçons –, acquirent une renommée bien méritée pour la qualité de leur enseignement. Un orphelinat pour les enfants ainsi que l'hospice Saint-Antoine pour les vieillards complètent le tableau impressionnant de ce « bâtisseur » hors pair.

À Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Central Falls, son successeur fut Joseph-Hormidas Béland. Véritable « voyageur » religieux, celui-ci avait été successivement vicaire à Arthabaskaville au Québec, à Argyle, puis à Duluth dans le Minnesota, à Albany, dans l'État de New York, à New Bedford et à Fall River, au Massachusetts, avant de devenir curé au Rhode Island, à Manville d'abord, puis, en 1894, à Notre-Dame. Là, il bâtit un couvent, une école de filles, un pensionnat pour garçons, un gymnase comprenant un grand auditorium pour des représentations théâtrales et musicales, un hôpital, ainsi qu'une caisse populaire. En outre, il acheta un vaste terrain pour un cimetière qui dessert, encore aujourd'hui, toutes les paroisses environnantes.

Ces deux figures de prêtres devinrent quasi légendaires à cause des rôles diamétralement opposés qu'ils jouèrent au moment de la Sentinelle, Mgr Dauray optant pour la modération, le curé Béland choisissant la défense à outrance – et jusqu'à son dernier souffle – des droits linguistiques des Franco-Américains.

Non content de « bâtir », un de ces curés d'autrefois, Joseph Brouillet, à Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester, n'hésita pas à fonder aussi une communauté religieuse puisqu'un réel besoin se faisait sentir. C'est ainsi que les Petites Franciscaines de Marie virent le jour, non pas en France ni au Canada, mais dans un Petit Canada de la Nouvelle-Angleterre, avec comme recrues des jeunes filles franco-américaines. En 1989, elles fêtèrent leur centenaire. Elles œuvrent encore à Worcester où elles sont chargées de l'hospice Saint-François pour les vieillards³.

Ces curés se mirent à la tâche tant et si bien qu'ils réussirent souvent, surtout dans les villes d'une certaine taille, à encadrer les immigrés du berceau à la tombe, tout en essayant, bien sûr, d'assurer aussi l'au-delà. Ces cas montrent à quel point la vie des Franco-Américains pouvait être circonscrite à l'intérieur de la paroisse, protectrice des valeurs ancestrales. C'est de l'église paroissiale que découle une des institutions franco-américaines les plus influentes, l'école bilingue, conçue, elle aussi, comme un rempart contre l'assimilation protestante anglophone.

L'ÉCOLE

Croyant ferme au dicton « Qui perd sa langue, perd sa foi », les curés ne tardèrent pas à faire appel à des communautés religieuses de femmes et d'hommes afin qu'elles ouvrent d'abord des écoles primaires et plus tard des écoles secondaires⁴. La survivance pouvait dès lors s'opérer par deux moyens : la religion catholique et la langue française – la religion par la langue, la langue pour la religion.

Foi et langue dorénavant iraient de pair dans un système scolaire bilingue où la moitié de la journée d'école était vouée à l'enseignement du français et de la religion en français. Dans un discours prononcé au XVIII^e Congrès national des Canadiens français des États-Unis tenu à Chicago en 1893, le R.P. Charles Boucher faisait état de l'importance de l'école paroissiale :

Je viens simplement vous faire connaître l'obligation et la nécessité où nous sommes, nous Canadiens-Français des États-Unis, d'avoir et d'entretenir des écoles paroissiales, c'est-à-dire catholiques et françaises, si nous voulons conserver notre caractère distinctif au milieu des différentes nations avec lesquelles nous sommes appelés à vivre.

Le rôle important que joue, en effet, l'école canadienne dans la conservation de notre langue et partant de notre nationalité est si bien compris que toutes nos Conventions Nationales, après avoir demandé l'établissement d'églises canadiennes pour nos nationaux, ont invariablement insisté sur la nécessité d'avoir des écoles paroissiales où le français serait enseigné au moins à l'égal de l'anglais⁵.

C'est ainsi que très tôt – la première école paroissiale franco-américaine date de 1870 – l'école devint le second pilier institutionnel des Franco-Américains. Au Deuxième Congrès de la langue française, tenu à Québec en 1937, le R.P. Louis Bachand, olat de Lowell au Massachusetts, faisait état de 123 écoles ayant 57 743 élèves en 1912 et de 189 écoles avec 89 957 élèves en 1937⁶.

Il y eut donc encadrement des jeunes à l'école et encadrement à la messe du dimanche et aux vêpres, mais les curés eurent besoin aussi d'étendre leur influence aux loisirs. D'où clubs dramatiques et chorales, équipes de sports, fanfares, etc., qui tous proliférèrent en Nouvelle-Angleterre.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUEL

Jusqu'en 1896, des associations charitables locales existaient dans la plupart des paroisses. Mais, dès la fin du XIX^e siècle, on se rendit compte de l'importance de regrouper ces sociétés de bienfaisance en un réseau national. C'est ainsi qu'allèrent voir le jour l'Association canado-américaine (ACA) en 1896 et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique (USJBA) en 1900, sociétés de secours mutuel formées pour la protection de leurs adhérents en cas de maladie et de mort et basées sur l'entraide par la vente d'assurances.

N'oublions pas que même la Société de l'Assomption, dont le siège social est maintenant à Moncton au Nouveau-Brunswick, fut fondée en 1903 dans le Massachusetts afin de « grouper les Acadiens-Français dans une forte organisation, de leur donner plus de cohésion, une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétérées [*sic*] auxquelles ils sont trop souvent exposés; d'aider à l'éducation de la jeunesse, de conserver chez ses membres l'esprit de foi catholique, l'usage de la langue française et les traditions ancestrales⁷ ».

De son côté, l'Association canado-américaine, fondée à Manchester au New Hampshire, « est une société de secours mutuel, ayant pour but de grouper les Canadiens Français catholiques en une puissante organisation, qui leur permettra par une solidarité plus étroite de résister aux influences assimilatrices, auxquelles ils sont si souvent exposés⁸ ». Les statuts et règlements de l'USJBA, dont le siège social se trouve à Woonsocket au Rhode Island, se lisaient comme suit pour ce qui est du but de l'organisme: « L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique est une société de secours mutuel dont le principal but est de grouper les Franco-Américains dans une puissante organisation, de leur donner plus de cohésion, une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétères auxquelles ils sont trop souvent exposés⁹. »

La similitude de buts de ces diverses sociétés semble donner raison à Mgr Georges-Albert Guertin, évêque de Manchester, qui, en 1911, faisait la déclaration suivante à Nashua, au New Hampshire, « au cours d'une manifestation de sociétés »:

Nous avons trop de sociétés et pas assez de sociétés réellement puissantes et influentes. Par conséquent, nous ne devrions plus en fonder de nouvelles; mais au contraire, unir celles que nous avons déjà, sinon toutes, du moins les plus importantes pour former des groupements de 100 000 membres, ayant une direction unique, un idéal commun, un même but, une plus grande somme d'influence pour le bien et le progrès de la race¹⁰.

Un certain nombre de ces unions associatives, fondées par les Franco-Américains et les Acadiens en Nouvelle-Angleterre, s'affilièrent à la Société des artisans canadiens-français, créée en 1876 à Montréal. Preuve de l'importance du français pour les membres de ces diverses sociétés de secours mutuel, les Franco-Américains qui faisaient partie de l'Ordre des forestiers catholiques, société américaine ayant des filiales franco-américaines, quittèrent cette société lorsque le congrès national de 1905 défendit l'usage du français dans les assemblées.

Un mois plus tard, les cours de Woonsocket, au Rhode Island, et de Springfield, au Massachusetts, convoquèrent une assemblée de protestation. Il fut décidé de fonder une nouvelle société qui s'appellerait l'Ordre des forestiers franco-américains. Au premier congrès, tenu à Woonsocket en 1906, sept autres cours dissidentes s'y associèrent. Vingt cours étaient représentées au congrès de 1907. En 1908, la nouvelle société comptait 41 cours. En 1920, il y avait 95 cours pour un total de 10 000 membres¹¹.

Ces sociétés de secours mutuel, avec leur réseau de conseils et de cours, pouvaient joindre, dans leurs réunions locales et régionales et par leurs publications, des milliers de Franco-Américains à travers les États-Unis. N'oublions pas qu'on retrouvait des cours de ces sociétés en dehors de la Nouvelle-Angleterre: en Illinois, dans l'Indiana, au Michigan, aussi bien que dans l'État de New York tout proche¹².

Les paroisses avaient leur cour pour hommes et leur villa pour femmes, la mixité n'étant pas acceptée pendant longtemps et les femmes n'ayant pas le droit d'assister aux congrès. Celles-ci se faisaient représenter aux congrès dits « nationaux » par des hommes dûment élus par elles. Ce n'est qu'au congrès de 1941, par exemple, que l'USJBA octroya le droit de vote aux femmes.

Un son de cloche discordant, au sujet de l'importance quasi exclusive qu'avait prise la mutualité, se fit entendre en 1908. À l'occasion du Grand Jour canadien-français, qui eut lieu à Crescent Park, au Rhode Island, Joseph Monette, avocat de Lawrence, au Massachusetts, prononça les mots suivants :

La mutualité ne doit pas être le seul et unique objet de nos efforts, de notre travail collectif. Il y a les affaires, il y a la politique, il y a l'éducation, il y a le succès social. Ces choses-là valent bien la peine qu'on s'en occupe. Si nous donnions à la politique, aux affaires, au commerce, à la finance, la moitié du temps et de l'argent que nous coûte la mutualité, nous ferions des progrès incroyables. Si nous faisons le travail politique que nous devrions faire ; si nous avons la richesse ; si nous étions représentés proportionnellement dans les législatures, dans les administrations, sur les bancs judiciaires ; si nous étions maîtres de la langue du pays, et si nous pouvions prendre la place qui nous revient dans la vie sociale et politique de la nation, aurions-nous besoin d'aller à Rome demander justice ? N'aurions-nous pas nos prêtres canadiens dans nos paroisses canadiennes et nos évêques canadiens dans nos diocèses canadiens¹³ ?

Les Franco-Américains ne sauront pas donner suite à ces paroles quasi prophétiques, surtout en ce qui concerne la politique et l'éducation au-delà du primaire.

LES JOURNAUX

Le journaux franco-américains firent aussi partie de ce grand réseau établi pour garantir la survivance en Nouvelle-Angleterre. « Avec la paroisse, l'école et les sociétés mutuelles, elle [la presse franco-américaine] constitue le rempart qui a sauvé de l'avalanche assimilatrice notre âme nationale aux États-Unis¹⁴. » Les propriétaires de journaux, aussi bien que les rédacteurs, surent maintenir, à distance, des liens culturels vivaces avec le Canada français et même avec la France. L'administration de ces journaux, jour après jour, fut néanmoins une tâche ingrate, et combien difficile, sur le plan financier. Les journalistes franco-américains, réunis à Manchester au New Hampshire en 1938, à l'occasion de la Semaine de la presse franco-américaine, « évaluent à un sur vingt la proportion des Franco-Américains lisant

un journal de langue française¹⁵ ». On estime que déjà, en 1912, plus de 250 journaux de langue française aux États-Unis avaient fait faillite¹⁶.

La figure la plus attachante parmi les rédacteurs-directeurs de cette presse franco-américaine est celle de Ferdinand Gagnon. On peut légitimement qualifier celui-ci de père fondateur des journaux franco-américains en Nouvelle-Angleterre. Bien que son journal, *Le Travailleur* de Worcester, qui vit le jour en 1874, n'ait pas été le premier en date, ayant été précédé par *Le Protecteur canadien* (1868-1871), c'est lui qui marqua le plus profondément le groupe franco-américain nouvellement installé aux États-Unis. Hélas, Gagnon devait mourir en 1886 sans avoir atteint ses 37 ans. Plusieurs propriétaires et rédacteurs de journaux franco-américains mériteraient d'être cités ici, car leurs journaux, quotidiens et hebdomadaires, jouèrent un grand rôle dans le ralliement des forces franco-américaines pendant près d'un siècle¹⁷.

La Sentinelle de Woonsocket, publiée à l'occasion de l'agitation sentinelliste dans le Rhode Island, exerça une influence prépondérante sur les esprits d'alors. Wilfrid Beaulieu, sentinelliste non repent et vieux routier du journalisme, allait prendre la relève de cette publication et le même ton de violent acharnement pour la cause de la survivance dans son propre journal *Le Travailleur* (1931-1979).

Aujourd'hui, les publications des sociétés de secours mutuel, *Le Canado-Américain* et *L'Union*, ainsi que *Le Bulletin* de la Fédération féminine franco-américaine, assurent la continuité du passé tout en ayant réussi à rajeunir leur vision et leur présentation pour tenir compte de l'évolution des mœurs de leurs lecteurs qui sont aussi leurs adhérents. *Le Journal de Lowell* (1975) subsiste contre vents et marées et apporte à ses lecteurs des renseignements aussi utiles qu'agréables à lire.

Le F.A.R.O.G. Forum (1973), quant à lui, a réussi et réussit toujours, avec des hauts et des bas dus au manque chronique de fonds, la gageure de se maintenir au sein d'un monde universitaire anglophone parfois ouvertement hostile à ses buts aussi bien qu'à ses propos. Ce n'est d'ailleurs pas un journal de tout repos. Il fut conçu pour piquer et aiguillonner l'autorité où qu'elle se trouve, peu importe qu'elle ait un visage franco-américain ou américain, qu'elle parle

français ou anglais. Ce journal revendique les droits de quiconque semble avoir été lésé ou oublié par les gens en place. Il se veut jeune pour les jeunes et claironne son vouloir de parler au nom des gens « de petit pain ». Est-il lu par ces gens-là? La réponse n'est pas évidente. Mais il est lu par ceux et celles qui veulent être au courant de tout « produit » franco-américain, même s'ils ne sont pas toujours heureux de ce qu'ils y trouvent ni d'accord avec la façon dont cela est écrit.

LES CAISSES POPULAIRES

Les caisses populaires, calquées sur le modèle d'entraide financière créé par Alphonse Desjardins au Québec, furent mises sur pied assez tôt. La première remonte aux années 1910. Plusieurs paroisses en fondèrent. Certaines d'entre elles – comme celles de Manchester, au New Hampshire, nommée Sainte-Marie, et de Fitchburg, au Massachusetts, nommée Immaculée-Conception – rappellent, encore aujourd'hui, le nom de la paroisse où elles furent créées. À la suite de multiples vœux formulés par le Comité de vie franco-américaine, un rapport donnant la liste des caisses populaires et faisant état de leur avoir fut publié en 1962¹⁸.

Gains modestes sur le plan national, mais succès locaux de toute évidence, les caisses populaires permirent surtout qu'un bon nombre de Franco-Américains puissent être décentement logés en devenant propriétaires de leur propre résidence et qu'un petit nombre trouvent les moyens d'ouvrir de petites et moyennes entreprises.

LES FÉDÉRATIONS ET LES ASSOCIATIONS

Outre les sociétés de secours mutuel, il faut tenir compte des fédérations et des associations dont le réseau, tant régional que local, a réussi à attirer un pourcentage élevé de la population franco-américaine, et cela jusqu'à la Seconde Guerre mondiale¹⁹. En ce qui concerne les associations de sociétés au niveau d'un État particulier, la plus ancienne, celle du Connecticut, existe encore aujourd'hui. Il s'agit de l'Union des Franco-Américains du Connecticut dont le premier

congrès a eu lieu en 1885. *La Minerve* de Montréal, commentant l'idée de tenir ce congrès pour réunir tous les Francos du Connecticut, formulait la recommandation suivante: « Choisissez pour vous représenter des hommes sages, de bons Canadiens, de sincères catholiques²⁰. » Ferdinand Gagnon, dans *Le Travailleur* de Worcester, faisait observer à propos de cette Union:

Les Canadiens du Connecticut ont besoin de s'unir, de se connaître, de se donner réciproquement du courage. Ils sont isolés des autres Canadiens sous un certain rapport. Une convention fera connaître leurs besoins et leur attirera des sympathies nombreuses. À part quelques centres, tout est à faire là-bas. Que les patriotes s'entendent, se donnent la main, que les rivalités s'apaisent, que l'union règne partout, et la convention projetée sera une digne assemblée, utile et bienfaisante²¹.

Puisque nous parlons d'ancienneté, mentionnons la Société historique franco-américaine, fondée en 1899. Ce n'est pas une fédération, mais elle joue toujours un rôle de sensibilisatrice à l'histoire des Franco-Américains.

Toute une myriade d'associations vit le jour en Nouvelle-Angleterre dont, entre autres, l'Association des journalistes franco-américains et l'Association des postes de radio de langue française. On trouve même une Association des raquetteurs, qui existe toujours dans le Maine, et une Association des damistes! La Fédération des chorales franco-américaines, fruit d'un vœu formulé au 5^e Congrès du Comité de vie franco-américaine, tenu à Fall River en 1959, vécut une décennie, de 1960 à 1970. En 1963, treize chorales en faisaient partie. Un concert à Worcester en 1964 réunissait 300 voix. Quant à l'Association des vétérans franco-américains (AVFA), fondée entre les deux guerres, elle tient encore aujourd'hui des réunions régulières²².

L'Association médicale franco-américaine (1936-1974) ainsi que l'Association dentaire, créées la même année, tenaient des réunions à Boston qui se terminaient par un banquet conjoint. L'Association médicale faisait partie de l'Association des médecins francophones de l'Amérique du Nord.

À Boston, il existait aussi une Association des étudiants franco-américains pour tous ceux qui faisaient leurs études universitaires dans cette ville. Dans les années 1950, à la suite d'un vœu énoncé

en 1952 au Troisième Congrès de la langue française, l'Association de la jeunesse franco-américaine fut fondée. Cette association, qui regroupait les jeunes de seize à vingt-cinq ans, vivota pendant quelques années, soit de 1955 à 1959²³.

Plusieurs États de la Nouvelle-Angleterre et même certaines villes, comme Fall River, au Massachusetts, constituèrent des fédérations d'associations afin d'augmenter l'influence des Franco-Américains, surtout sur le plan politique, et pour aider leurs membres à réussir dans le monde des affaires. Même en 1970-1971, on comptait cinq fédérations régionales dans le seul État du Massachusetts : l'Avant-garde franco-américaine de l'ouest du Massachusetts, la Fédération franco-américaine de Lowell, la Fédération des sociétés franco-américaines du comté de Worcester, la Fédération catholique franco-américaine de Fall River et la Ligue des présidents de New Bedford et de la région²⁴.

Le Comité de vie franco-américaine, fondé en 1947, est une copie du Comité permanent de la survivance française en Amérique, connu aujourd'hui sous le nom de Conseil de la vie française en Amérique. Celui-ci fut créé le 1^{er} juillet 1937 dans la foulée du Deuxième Congrès de la langue française²⁵, tenu à Québec en juin 1937, où s'étaient retrouvés plusieurs centaines de Franco-Américains, y compris des jeunes en très grand nombre. Au cours du congrès, l'avocat-conseil de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, Me Eugène-L. Jalbert, ressentant la nécessité pour les Franco-Américains de maintenir et même de resserrer leurs liens avec la mère patrie, formula le vœu suivant :

Que soit fondé un Comité Permanent dont la mission sera de soutenir les intérêts matériels et spirituels de la race française au Canada et aux États-Unis, de défendre les droits de sa langue, de conserver avec fidélité, selon le mot d'ordre du Congrès, l'héritage des ancêtres, particulièrement les traditions de l'esprit français²⁶.

Le Conseil de la vie française en Amérique allait être, pendant quarante ans, le seul organisme canadien-français à s'occuper, de façon suivie, des besoins culturels des francophones hors Québec, dont les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Le Comité de vie franco-américaine est en quelque sorte sa filiale en Nouvelle-Angleterre. Ce comité, dont les membres furent longtemps surtout les

chefs de file du groupe – curés, présidents de sociétés de secours mutuel, journalistes, éducateurs, juges, médecins, etc. –, a le mérite d'avoir organisé plusieurs congrès réussis. Ces rassemblements, dont le dernier eut lieu en 1983, réunissaient des Franco-Américains de tous les États de la région. Voici un exemple, qui date de novembre 1970, du genre de projets qui pouvaient découler des réunions du Comité de vie franco-américaine :

- 1) recensement franco-américain et publication d'un bottin des organismes franco-américains ;
- 2) publication d'un bulletin franco-américain ;
- 3) célébration de la fête St-Jean-Baptiste dans les grands centres franco-américains ;
- 4) traduction du catéchisme franco-américain de Me Josaphat Benoît²⁷.

L'année 1951 est marquée par la création de la Fédération féminine franco-américaine dont le but principal est de réunir toutes les sociétés autonomes de femmes à travers la Nouvelle-Angleterre « en vue de fortifier par l'union leur action française dans la famille et dans la société ». Le Comité de vie franco-américaine, dont le nom avait d'abord été Comité d'orientation franco-américaine, ne voulant pas admettre de femmes, avait cru bon de former un comité de femmes en vue de la fondation éventuelle d'une fédération régionale de leurs associations locales.

Il est à noter ici que certains organismes de survivance en Nouvelle-Angleterre, dont le Comité de vie franco-américaine et la Fédération féminine franco-américaine, ne virent le jour qu'après la Seconde Guerre mondiale. Les chefs du groupe franco-américain, constatant l'américanisation galopante de la jeune génération, à la suite des mariages mixtes et de la pénétration dans les foyers des médias de masse, radio d'abord et télévision dès les années 1950, redoublèrent ainsi leurs efforts pour insuffler une vie nouvelle à l'idéologie de la survivance.

Les Clubs Richelieu regroupent en général des hommes d'affaires qui se réunissent à des dîners où on parle français et où, tout au moins dans les clubs de la Nouvelle-Angleterre, on est passible d'une amende si on prononce un seul mot d'anglais. Le Richelieu Interna-

tional vit le jour à Ottawa en 1945, mais ce n'est qu'en 1955, à Manchester, au New Hampshire, que le premier Club Richelieu franco-américain fut fondé. Ce retard entrava le succès du Richelieu dans certains endroits, comme à Worcester où il existait déjà un organisme, le Harmony Club (1925), qui regroupait les hommes d'affaires franco-américains de cette localité. Parmi les autres clubs du genre, mentionnons le Club Marquette (1933) de Woonsocket et Le Foyer (1936) de Pawtucket, tous deux au Rhode Island, ainsi que le Beaver Club (1947) de Springfield-Holyoke, au Massachusetts. Un de ces organismes, le Cable Club de Fitchburg, au Massachusetts, qui réunissait les descendants des Québécois et des Acadiens, fut dissous en 1987 par suite d'un vote de ses membres. Par contre, le Harmony Club de Worcester organisa, en 1987 également, un grand festival franco-américain où des gens de tout âge purent assister à un défilé, écouter de la musique et déguster des mets traditionnels. Tout ces clubs d'hommes d'affaires, fondés pour augmenter l'influence politique des Franco-Américains et pour favoriser l'entraide sur le plan financier, rendirent de grands services. De nos jours, la plupart de ces organismes, sauf les Clubs Richelieu, utilisent de plus en plus la langue anglaise dans leurs réunions.

Chaque État de la Nouvelle-Angleterre possède une commission dite « culturelle ». Ces diverses commissions, dont la première, celle du Massachusetts, remonte à 1968, visent à encourager les échanges entre Canadiens français et Franco-Américains et à promouvoir l'étude du français dans les écoles. Les statuts de la Commission culturelle du Massachusetts comprennent en outre le mandat de promouvoir l'intérêt pour l'histoire, la culture, la vie économique, politique, sociale et artistique des deux côtés de la frontière. Dès 1974, ces commissions, dûment constituées par leur État respectif, se réunirent dans le but louable d'échanger des idées et de concerter leur action. La fondation d'un secrétariat permanent pour veiller aux besoins culturels et linguistiques des Franco-Américains figurait au premier plan de leurs délibérations en 1974. Elles se concertèrent aussi à l'occasion du bicentenaire des États-Unis, en 1976, pour la préparation de « Journées ethniques » afin de faire valoir l'apport de la population franco-américaine à son pays d'adoption. En octobre 1989, grâce à l'initiative du Secrétariat permanent des peuples francophones, des délégués de

ces commissions se retrouvèrent à Québec dans le but de « renforcer » la coopération entre le Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre²⁸. À l'invitation conjointe de l'Action pour les Franco-Américains du Nord-Est (ActFANE)²⁹ et de la Commission culturelle du Massachusetts, ces mêmes commissions se réunirent à l'Institut français du Collège de l'Assomption de Worcester, au Massachusetts, en septembre 1990. On proposa alors de se réunir deux fois l'an afin d'assurer une action plus efficace des diverses commissions.

Dès l'année 1973, à la suite des rapports plus suivis avec la Louisiane dans les programmes d'enseignement bilingue subventionnés par le gouvernement fédéral, le Conseil pour le développement du français en Nouvelle-Angleterre (CODOFINE), calqué sur le CODOFIL louisianais, fut mis sur pied. Le CODOFINE avait pour but :

l'organisation et la coordination d'activités éducatives et culturelles, de concert avec les institutions francophones de la Nouvelle-Angleterre [...]. CODOFINE veut étendre l'usage de la langue française dans tous les domaines possibles, multiplier les programmes d'éducation bilingue, créer des liens entre la Nouvelle-Angleterre et la francophonie mondiale, et élaborer des projets capables de répondre aux besoins éducatifs et culturels des francophones de la région³⁰.

Le CODOFINE ne devait pas durer, n'ayant su se concilier le soutien des organismes déjà en place et ne bénéficiant pas, comme le CODOFIL louisianais, des deniers de l'État, ni de l'appui politique d'un chef charismatique et influent comme James Domengeaux.

À la veille des années 1980, l'Institut français du Collège de l'Assomption ouvrit ses portes à Worcester, au Massachusetts. Il se donna pour objectif de « développer l'étude et la connaissance du peuple, de la langue, de la littérature, de l'histoire et de la culture de la France et de l'Amérique du Nord française ». Aujourd'hui, son activité se poursuit surtout sur le plan de la recherche et de l'édition. Il compte à son actif la tenue de neuf colloques et la publication d'autant de livres sur les Franco-Américains et les Français en Amérique du Nord³¹.

Puisque nous parlons de publications, il serait injuste de passer sous silence l'œuvre impressionnante du National Materials Development Center (NMDC)³². Ce centre, fondé en 1975 et dirigé

successivement par Robert Paris et Normand Dubé, entreprit de publier plusieurs œuvres franco-américaines devenues introuvables. Créé afin d'élaborer du matériel scolaire pour l'enseignement bilingue au primaire, le centre était subventionné par le gouvernement fédéral américain. Il dut fermer ses portes en 1982 lorsque le gouvernement mit fin à sa subvention.

En 1980, les Acadiens de la Louisiane, les Franco-Américains du Centre-Ouest, avec ceux de la Nouvelle-Angleterre, de la Californie et de la Floride, s'unirent à l'échelle nationale et fondèrent l'Assemblée des Franco-Américains (AFA). Le Centre-Ouest avait autrefois fait partie du réseau franco-américain, mais jamais la Louisiane ni les autres États américains. C'était donc une nouveauté que cette Assemblée des Franco-Américains. Ses fondateurs la vouaient à un bel avenir. Ils voyaient en elle un excellent moyen de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour obtenir, entre autres choses, que le français devienne « une langue officielle des États-Unis », au même titre que l'anglais et l'espagnol, et pour donner au groupe une visibilité « nationale ». Hélas, après le congrès de Mackinac en 1983, une querelle éclata entre les dirigeants au sujet de la gestion du trésor. Cette dispute sur une petite somme d'argent et sur des questions de préséance coûta la vie à l'AFA.

C'est au début des années 1980 également que l'ActFANE (Action pour les Franco-Américains du Nord-Est) vit le jour. Cet organisme se proposait de travailler au développement des communautés franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre d'une façon globale et à long terme et de représenter ces communautés sur le plan international. Dans ce domaine, l'ActFANE continue d'œuvrer à divers projets, notamment la représentation franco-américaine aux Sommets de la francophonie comme ce fut le cas à Québec en 1987 et à Dakar en 1989. Ses principales réalisations sont le lancement du bulletin *InformACTION* (1982), la fondation du Rassemblement annuel des écrivains et des artistes franco-américains (1982), la mise sur pied d'ateliers de formation et de séminaires pour encourager l'organisation de festivals populaires, des tentatives pour étendre la télévision de langue française par câble à toute la Nouvelle-Angleterre et la coordination d'efforts pour faire valoir la présence franco-américaine en travaillant à l'insertion de l'histoire et des réalisations de ce groupe

ethnique dans les manuels scolaires. Désireuse de démocratiser son fonctionnement, l'ActFANE tient à avoir deux délégués par État, élus dans des réunions dûment convoquées dans chacun des États du Nord-Est. (Outre les États de la Nouvelle-Angleterre, l'ActFANE comprend aussi l'État de New York.) Cette approche, qui cherche à inclure des gens historiquement peu ou pas représentés, a connu un succès mitigé. Comment rejoindre une masse historiquement passive, sauf lorsqu'elle est sous la férule de son curé? La solution reste à trouver.

La collaboration financière du Québec à l'ActFANE rendit possible, pour la première fois dans l'histoire franco-américaine, la création d'un secrétariat voué entièrement à l'avancement des Franco-Américains et à la coordination de leurs actions sur plusieurs plans. Mais dès que l'ActFANE perdit son secrétaire-coordonnateur, en 1987, et qu'elle se vit réduite au seul travail des bénévoles, son niveau d'activité baissa à vue d'œil.

Il arrive malheureusement à l'ActFANE ce qui a toujours été la grande faiblesse de la plupart des sociétés franco-américaines, sauf les sociétés de secours mutuel: elles ne fonctionnent qu'avec des volontaires. Il en résulte que les nombreux projets qui sont proposés par ces organismes restent souvent au stade des vœux pieux. Faute de personnel, ils ont peu de suites.

Conclusion

Nous pouvons affirmer que la plupart des grandes institutions franco-américaines existent encore en ce début de la dernière décennie du XX^e siècle. Ces remparts de la survivance que furent les paroisses, les sociétés de secours mutuel, certaines fédérations régionales aussi bien que plusieurs centaines d'organismes locaux sont toujours en place. Érigées afin que les Canadiens français, devenus des Franco-Américains, puissent survivre comme francophones, ces institutions encadraient les Franco-Américains du berceau à la tombe. Elles ne purent toutefois jamais empêcher que le mode de vie américain, d'ailleurs si attrayant, n'attire les jeunes, et cela dès leur arrivée aux États-Unis. La plupart d'entre eux voyaient ces remparts plutôt comme des murs de « ghetto » qu'il fallait franchir le plus vite possible. Être comme tout le monde, voilà le grand désir des jeunes, et quand ce

monde est perçu comme amusant et libéré de toute entrave, comment empêcher qu'il n'exerce une influence déterminante? Maria Chapdelaine du fond du Lac-Saint-Jean en ressentait l'attrait, même à distance: « les larges rues illuminées, les magasins magnifiques, la vie facile, presque sans labeur, emplie de petits plaisirs³³ ».

Le bilinguisme en soi est hautement désirable. Par contre, lorsqu'il est associé au fait de l'immigration, il devient synonyme d'étranger aux mœurs et coutumes d'un pays. Ce bilinguisme des pauvres est marqué par le mépris et les préjugés qu'ont les gens en place envers les nouveaux arrivants. La langue française devient alors « symbole... de la pauvreté, voire de la misère des aïeux³⁴ ». Le bilinguisme, à un certain stade du développement culturel d'un peuple, paraît être plutôt une complication dans la vie d'un jeune qu'un enrichissement. Les immigrants adultes doivent vivre avec leur langue maternelle tout en essayant d'apprendre, tant bien que mal, la langue de leur pays adoptif. Mais les jeunes n'ont de cesse de rejeter cette même langue le plus vite possible. En cela, les jeunes Franco-Américains ressemblent aux jeunes de tous les autres groupes ethniques des États-Unis, même les hispanophones pourtant si bien protégés par de nouvelles lois visant à permettre le maintien de leur langue et de leur héritage culturel.

Les Franco-Américains se virent affublés de l'épithète « Chinois de l'Est » parce que, comme les Chinois, et mieux que d'autres groupes ethniques, ils gagnèrent, pendant quelques générations, le pari de maintenir leur langue maternelle et leurs valeurs traditionnelles. Mais ils allaient succomber eux aussi à la tentation de se simplifier la vie en devenant pareils à leurs concitoyens. Grâce à la solidité de leurs structures institutionnelles, cette acculturation prit néanmoins beaucoup plus de temps que celle d'autres groupes. Il fallut environ le siècle et demi qu'on compte depuis les premières arrivées aux États-Unis pour que l'acculturation soit quasi totale.

Il faut maintenant se demander si l'acculturation peut aller de pair avec le désir d'appartenance à une culture mère. Et je réponds que oui. Non pas chez tout le monde, bien sûr, mais chez un nombre assez élevé et grandissant de jour en jour. L'intérêt témoigné pour la généalogie en est le signe le plus visible. Festivals et kermesses sont

là pour rappeler aux Franco-Américains qu'on peut s'amuser tout en se retrempan dans un bain de culture. Les institutions traditionnelles que sont l'église et l'école, les deux véritables piliers de la survivance, n'œuvrent plus en faveur de cette idéologie. L'église paroissiale a ouvert ses portes à l'anglais. Par contre, la plupart des écoles ont fermé les leurs de façon définitive. L'école paroissiale bilingue n'est plus qu'un souvenir du passé. Comment remplacer ces piliers? Comment se doter de nouvelles assises?

La hiérarchie en Nouvelle-Angleterre n'est plus exclusivement irlandaise. Deux évêques sont franco-américains: Mgr Odore Gendron, de Manchester au New Hampshire, et Mgr Louis Gélinau, de Providence au Rhode Island (ô que les sentinellistes durent jubiler le jour de son sacre comme évêque!). Les Franco-Américains ont aussi deux évêques auxiliaires: Amédée Proulx, de Portland au Maine, et Thomas Dupré, du diocèse de Springfield au Massachusetts (ce dernier fut sacré évêque en 1990). Mais ces autorités ecclésiastiques, aussi bien que les curés des paroisses, ne se voient nullement investis de la responsabilité – comme ce fut le cas autrefois – de garder leurs ouailles fidèles à la langue et à la religion de leurs ancêtres. Les fêtes du centenaire de la plupart des paroisses franco-américaines se déroulent en anglais³⁵.

Les autorités futures devront, semble-t-il, passer par le réseau de la francophonie mondiale. Pour qu'une autre génération de francophones soit en mesure de voir le jour et de subsister culturellement en tant que tels, il faut que les liens entre les Franco-Américains et la francophonie mondiale soient resserrés. Il faudrait pouvoir doter la population franco-américaine des moyens techniques culturels d'aujourd'hui. Il faudrait travailler à ouvrir une école primaire publique d'immersion totale en français dans chacune des villes franco-américaines importantes. Un travail de sensibilisation du grand public devra être fait, comme ce fut le cas en Louisiane, afin de convaincre les Franco-Américains eux-mêmes du bien-fondé d'une telle entreprise³⁶.

Il ne faut pas non plus oublier que cette tâche est d'autant plus difficile que les Franco-Américains sont aujourd'hui des Américains à part entière, avec tout ce que cela comporte. Ils n'habitent pas un

pays sous-développé ni sous-cultivé. S'ils veulent apprendre à parler français, ils peuvent le faire dans le réseau scolaire qui existe à l'heure actuelle. Ce qu'ils ne pourront pas y trouver, c'est une sensibilisation à leur moi ethnique. Le français sera pour eux une langue de culture et non plus une langue maternelle.

Les *pertes* sont énormes, si tant est qu'on doive s'exprimer ainsi. Pour ce qui est du *progrès*, tout dépend du point de vue d'où l'on contemple la situation. Il est hors de doute que les Franco-Américains ont fait des progrès : progrès individuels, progrès socio-économiques, progrès dans leur niveau d'études, d'où un progrès culturel global. Mais ces progrès sont individuels et familiaux, alors que les pertes sont institutionnelles.

La création de liens étroits avec la francophonie mondiale est indispensable à la survie culturelle du groupe franco-américain en tant que tel. La francophonie, voilà la planche de salut des Franco-Américains, si planche de salut il doit y avoir.

Notes

1. Cité par Édouard Hamon, *Les Canadiens-Français [sic] de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N.S. Hardy, 1891, p. 174-175.
2. Ringuet, *Trente arpents*, Montréal, Fides, 1973 [1939], p. 291.
3. La maison mère de cette communauté se trouve aujourd'hui à Baie-Saint-Paul. Pour plus de renseignements, voir: Sœur Marie-Michel-Archange, p.f.m., *Par ce signe vous vivrez*, Baie-Saint-Paul, Petites Franciscaines de Marie, 1955. Une autre communauté religieuse, dont la maison mère se trouve aujourd'hui à Sillery, a vu le jour à Worcester. Il s'agit des sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, qui travaillent dans les presbytères. Leur fondateur était un assomptionniste d'origine alsacienne, le R.P. Marie-Clément Staub. Voir: Claire Quintal, *Héraut de l'amour*, Québec, 1989.
4. Sauf pour les académies où, assez tôt, on a offert un enseignement supérieur aux Franco-Américains, à ceux du moins qui pouvaient payer les frais de scolarité ou qui étaient assez brillants pour obtenir une bourse. En 1937, au Deuxième Congrès de la langue française, le R.P. Louis Bachand fait état de 26 écoles supérieures qui « abritent plus de 1 200 élèves » et du besoin « urgent » d'en « fonder un plus grand nombre ». Voir: Louis Bachand, o.m.i., « L'école paroissiale franco-américaine », dans *Mémoires*, t. III, Deuxième Congrès de la langue française au Canada, Québec, Imprimerie de l'Action catholique, 1938, p. 186.
5. Félix Gatineau (compil.), *Historique des conventions générales des Canadiens-Français [sic] aux États-Unis, 1865-1901*, Woonsocket (R.I.), USJBA, 1927, p. 342.
6. Louis Bachand, o.m.i., « L'école paroissiale franco-américaine », *op. cit.*, p. 185-186.
7. Extrait de *l'Almanach franco-américain et catholique*, Worcester (Mass.), J.A. Jacques, libraire, 1912, p. 98-99.
8. *Ibid.*, p. 85.
9. *Ibid.*, p. 89.
10. Cité par Adolphe Robert, *Mémorial des Actes de l'Association canado-américaine, 1896-1946*, Manchester (N.H.), L'Avenir national, 1946, p. 125.
11. Marie-Louise Bonnier, *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket, R.I.*, Framingham (Mass.), Lakeview Press, 1920, p. 336-340. En 1938, les Forestiers franco-américains fusionnèrent avec l'Association canado-américaine.
12. Selon *l'Almanach franco-américain et catholique*, publié en 1912, l'ACA comptait 276 cours et villas, dont 13 au Michigan. Parmi ses 303 conseils (23 863 membres), l'USJBA en comptait 8 au Michigan, une dans l'Indiana et 12 en Illinois, dont 3 à Chicago. En 1937, l'USJBA avait 348 conseils et 54 656 membres; en 1989, elle n'avait plus que 120 conseils et 36 764 membres. L'ACA compte aujourd'hui 33 cours et villas aux États-Unis, 19 au Québec et une seule au Nouveau-Brunswick, pour un total de 42 000

membres dont environ la moitié se trouve aux États-Unis.

13. Bruno Wilson, *L'évolution de la race française en Amérique – Vermont, New Hampshire, Connecticut, Rhode Island*, t. I, Montréal, Beauchemin, 1921, p. 252-253.

14. Extrait d'un discours de Joseph Lussier, rédacteur de *La Justice* de Holyoke, au Massachusetts, prononcé au Deuxième Congrès de la langue française au Canada, *Mémoires*, t. I, p. 366. Dans ce même discours, Lussier notait que trois journaux franco-américains avaient déjà célébré leur cinquantième anniversaire : *Le Messenger* (1880) de Lewiston, au Maine, *L'Indépendant* (1885) de Fall River, au Massachusetts, et *L'Étoile* (1886) de Lowell.

15. Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, USJBA, 1958, p. 515.

16. Selon Joseph Lussier, *Mémoires*, t. I, p. 364.

17. Voir : Alexandre Bélisle, *Histoire de la presse franco-américaine et des Canadiens-Français* [sic] *aux États-Unis*, Worcester (Mass.), *L'Opinion publique*, 1911. Voir aussi : Robert B. Perreault, « Survol de la presse franco-américaine », dans Claire Quintal (dir.), *Le journalisme de langue française aux États-Unis*, Quatrième Colloque de l'Institut français du Collège de l'Assomption, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 1984, p. 18.

18. Ces statistiques ont été établies par Armand Godin et Euclide Gilbert, avec la collaboration de la Société des artisans. Elles sont citées dans Adolphe Robert, « L'épargne franco-américaine », dans *Souvenirs et portraits*, Manchester (N.H.), Imprimerie Lafayette, 1965, p. 162-163 :

Caisse populaire de Central Falls (R.I.)	12 477 900 \$
Sainte-Marie, Manchester (N.H.)	8 949 286
Caisse populaire de Pawtucket (R.I.)	8 142 701
Jeanne-d'Arc, Lowell (Mass.)	4 738 189
Immaculée-Conception, Fitchburg (Mass.)	4 224 621
Woodlawn, Pawtucket (R.I.)	4 643 482
L'Ange-Gardien, Berlin (N.H.)	4 058 135
Dexter, Central Falls (R.I.)	3 282 780
Sainte-Anne, Fall River (Mass.)	3 265 464
Caisse populaire franco-américaine, Gardner (Mass.)	2 338 019
Saint-Joseph, Salem (Mass.)	1 960 706
Sainte-Famille, Lewiston (Maine)	1 699 301
Sainte-Croix, Lewiston (Maine)	1 578 736
Cleghorn, Fitchburg (Mass.)	1 501 167
Saint-Pierre, Lewiston (Maine)	1 480 400
Saint-Joseph, Brunswick (Maine)	1 372 204
Total	77 772 777

Quelques faits ressortent de ces statistiques : l'État du New Hampshire possède la plus ancienne caisse populaire aux États-Unis, Sainte-Marie, de Manchester, établie en 1909 ; l'État du Massachusetts compte le plus grand nombre de caisses et de membres ; l'État du Rhode Island possède l'actif le plus élevé. Notons pour notre part

- que les deux caisses populaires de Central Falls, ainsi que les deux de Pawtucket et Woodlawn, villes limitrophes de Central Falls, représentaient 37 % de l'avoir total des caisses populaires franco-américaines en 1962, soit 28 546 863 \$.
19. Par ailleurs, nous ne devons pas oublier que, dès 1865, avait eu lieu à New York un congrès appelé « Convention générale » qui réunissait des délégués de diverses régions des États-Unis, principalement du Nord-Est et du Centre-Ouest. Ces Conventions générales dites « nationales » eurent lieu jusqu'en 1901. Il y en eut dix-neuf en tout, dont une à Détroit en 1869 et deux à Chicago en 1872 et 1893. Sept d'entre elles se tinrent dans l'État de New York et les neuf autres dans les États de la Nouvelle-Angleterre : cinq dans le Massachusetts, deux au Vermont, une dans le Maine et une dans le New Hampshire. Voir : Félix Gatineau, « Avant-propos », *op. cit.*, p. 6.
 20. Arthur Baribault, « Introduction », *Histoire et statistiques des Américains-Canadiens du Connecticut, 1885-1898*, Worcester (Mass.), L'Opinion publique, 1899, p. 18.
 21. *Ibid.*
 22. Le 58^e Congrès annuel de l'AVFA eut lieu en septembre 1990 à New Britain, au Connecticut. Les plus belles années de l'Association sont celles qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1950, elle avait environ 5 000 membres répartis dans 31 *posts* (postes militaires). En 1971, elle comptait 3 500 membres dans 16 *posts* à travers la Nouvelle-Angleterre. Le poste n° 1 est celui de Lawrence, au Massachusetts, où l'AVFA fut fondée en 1932. En 1990, les *posts* actifs étaient au nombre de onze : trois dans le Connecticut (Bristol, Hartford et New Britain); un dans le Maine (Lewiston); cinq dans le Massachusetts (Lawrence, Leominster, Lowell, Lynn et Salem); deux dans le Rhode Island (Central Falls et Woonsocket). Tous ces postes, sauf celui de New Britain, ont leur pendant pour les femmes des anciens combattants. Ces groupes féminins ont pour nom Ladies' Auxiliary. (Ces renseignements proviennent des anciens *national commanders* du groupe : Jean-Paul Gingras, de Bristol, et John Remillard, de Lawrence.)
 23. Dans ce court laps de temps, l'Association de la jeunesse franco-américaine réussit néanmoins à fonder dix-sept chapitres, dont un certain nombre dans les établissements scolaires franco-américains. Pour l'historique de cette association, voir les articles de Gertrude Lambert-Rhéaume dans *Le Travailleur*, 19 novembre 1964, 3 décembre 1964 et 7 janvier 1965.
 24. Pour la liste complète des sociétés affiliées, voir le rapport de l'année financière 1970-1971 de l'American and Canadian French Cultural Exchange Commission of the Commonwealth of Massachusetts. Source : Archives de l'Institut français, Collège de l'Assomption, Worcester (Mass.).
 25. Le premier congrès eut lieu en 1912, le troisième et dernier congrès en 1952.
 26. *La vie franco-américaine*, Manchester (N.H.), Comité permanent de la survivance française en Amérique, 1948, p. 106. La proposition, appuyée par le docteur P.-E. Rochon, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, fut adoptée à l'unanimité. Un comité provisoire fut formé pour veiller à l'établissement du Comité permanent. Mgr Adrien

- Verrette, du New Hampshire, y représentait les Franco-Américains.
27. François Martineau (compil.), « Avant-propos », *Recensement franco-américain : Massachusetts, région de Worcester et région de Springfield, 1971-1972*, s.l., Comité de vie franco-américaine, 1974.
 28. Voir les comptes rendus de ces réunions, ainsi que le communiqué de presse rédigé à la réunion de Québec. Source: Archives de l'Institut français, Collège de l'Assomption, Worcester (Mass.).
 29. Voir plus loin dans le texte pour la description de l'ActFANE.
 30. Armand Chartier, *Histoire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1775-1990*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1991, p. 334.
 31. Depuis dix ans, l'Institut français a organisé neuf colloques sur les thèmes suivants: Situation de la recherche sur la Franco-Américanie (1980); L'émigrant québécois vers les États-Unis: 1850-1921 (1981); The Little Canadas of New England (1982); Le journalisme de langue française aux États-Unis (1983); L'émigrant acadien vers les États-Unis (1984); Le patrimoine folklorique des Franco-Américains (1985); Les Franco-Américains et leurs institutions scolaires (1986); La littérature franco-américaine: écrivains et écritures (1987); Religion catholique et appartenance franco-américaine (1989).
 32. Parmi les publications du Centre figurent une *Anthologie de la littérature franco-américaine en Nouvelle-Angleterre* en neuf volumes préparée par Richard Santerre, *A Franco-American Overview* en quatre volumes de la main de plusieurs auteurs, dont Madeleine Giguère, *A Franco-American Bibliography* de Pierre Anctil, indispensable à qui veut entreprendre des recherches sur les Franco-Américains, des livres d'histoire orale et de généalogie par Julien Olivier, des manuels scolaires, ainsi que des recueils de poésie de Normand Dubé, décédé en 1988.
 33. Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, Paris, Grasset, 1924, p. 247-248.
 34. Armand Chartier, *op. cit.*, p. 401.
 35. Par exemple, le feuillet paroissial du dimanche 3 juin 1990 de la paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Holyoke, au Massachusetts, était rédigé entièrement en anglais. Cette paroisse est pourtant le lieu de naissance du nouvel évêque auxiliaire de Springfield et la deuxième paroisse franco-américaine de Holyoke. Mais, signe des temps, la première, le Précieux-Sang, a vu son église démolie en 1989 sur ordre de l'évêque, et ce, faute de paroissiens. En outre, les seuls sons français entendus aux cérémonies du centenaire, tenues à l'église, furent ceux du chant à Notre-Dame du Perpétuel Secours: « Notre-Dame du Perpétuel Secours, veillez sur vos enfants toujours. Notre-Dame du Perpétuel Secours, priez pour nous toujours, toujours, toujours... »
 36. N'oublions pas que même en Louisiane les succès du CODOFIL dans ce domaine sont contestés.